

Séance du 21 février 2011

1) Location du logement communal au-dessus de la nouvelle mairie : fixation du loyer du logement F3 situé au-dessus de la nouvelle mairie à 560 € par mois (+charges).

2) Affectation d'un logement au prêtre : modalités de la mise en disposition.

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux l'arrêté préfectoral de distraction partielle du presbytère rénové en mairie + 2 logements qui stipule qu'un des 2 logements doit être réservé au curé qui pourrait être nouvellement nommé dans la commune.

Le Maire précise qu'un accord est intervenu entre les communes de Stutzheim-Offenheim, Dossenheim-Kochersberg et Wiwersheim pour la répartition du coût de la mise à disposition estimée à 600 € par mois entre les 3 communes pour le logement du prêtre desservant.

La clé de répartition s'établit au prorata du nombre d'habitants de chaque commune soit :

| | |
|----------------------------------|---------|
| 60 % pour Stutzheim-Offenheim | = 360 € |
| 30 % pour Wiwersheim | = 180 € |
| 10 % pour Dossenheim-Kochersberg | = 60 € |

Les participations de Stutzheim-Offenheim et de Dossenheim-Kochersberg seront versées annuellement (fin d'année) au compte de la commune de Wiwersheim/ Trésorerie de Truchtersheim.

3) Reprise des rues et de l'éclairage public du « parc d'activité du Kochersberg » dans la voirie communale à l'euro symbolique. Le lotisseur, Delta Aménagement de Dabo, reste engagé pour la réalisation de la voirie définitive selon l'arrêté de lotir du 17 octobre 2005.

Les travaux suivants sont à réaliser ou à terminer :

- reprise des trottoirs avec création de « bateaux » aux entrées des parcelles en cours d'aménagement, trottoirs en général.
- emplacement des conteneurs papiers à reblayer et goudronner
- voirie de secours à goudronner, installation des lampadaires, aménagement de la sortie sur la route RD 30 et marquage au sol.

4) Indemnisation d'assurance : Le Conseil Municipal accepte l'indemnisation de 2 765,47 € et le solde de 811,36 € proposés par GROUPAMA pour le remplacement d'un lampadaire sur la route de Saverne suite à un sinistre.

5) Subventions pour classes de découvertes. Versement d'une subvention de 25 € à l'école primaire Lucie Berger de Strasbourg pour un séjour en classe de découverte en Normandie pour un enfant domicilié à Wiwersheim. Versement d'une subvention de 20 € à l'école primaire bilingue Lucie Berger de Strasbourg pour un séjour en classe de découverte à Constance en Allemagne pour un enfant domicilié à Wiwersheim.

6) Compte administratif de la Régie Transport et Compte de gestion du Trésorier

Le Conseil Municipal approuve à 12 voix POUR

- le maire n'ayant pas pris part au vote
- le compte administratif 2010 de la régie transport comme suit :

| | |
|--|----------------------|
| Dépenses de fonctionnement : | 13 141,22 € |
| Recettes de fonctionnement : | 9 594,00 € |
| Résultat déficitaire de l'exercice | - 3 547,22 € |
| Report résultat déficitaire 2009 | - 8 535,92 € |
| Résultat déficitaire de fonctionnement global | - 12 083,14 € |

| | |
|--|----------------------|
| Dépenses d'investissement : | 0 € |
| Recettes d'investissement : | 0 € |
| Excédent 2009 reporté : | + 12 752,11 € |
| Résultat excédentaire d'investissement global | + 12 752,11 € |

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement de 12 083,14 € comme suit :

- affectation au déficit reporté **12 083,14 €**

Le Conseil Municipal constate la concordance du Compte de Gestion présenté et l'accepte.

